

10 C.

Journal du Lot

10 C.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 31	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 ^e page	1 fr. 25
» 2 ^e page	2 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Après l'Assemblée de la S. D. N. : où en est la question de l'admission de l'Allemagne ? — Une crise gouvernementale paraît imminente à Londres. — Les difficultés de l'Empire Britannique : la démission du roi du Hedjaz. — La situation politique à Berlin : socialistes et nationalistes participeront-ils au pouvoir ?

Parmi les problèmes qui semblaient devoir être résolus à Genève, il en est un, celui de l'admission de l'Allemagne, qui a été ajourné. Pourtant, la disposition générale inclinait à admettre le Reich.

Mais, on voulait d'une admission sans bruit, sans discussion et surtout sans éclat, bref dans des conditions telles que la France pût l'accepter.

Les dirigeants allemands voulaient tout autre chose et ils manœuvrèrent fort maladroitement. L'Allemagne voulait une entrée éclatante, s'accompagnant d'une réhabilitation solennelle.

Elle a donc posé ses conditions, des conditions inadmissibles. Ce faisant, le Reich a laissé échapper une occasion qui se retrouvera difficilement.

Sans doute, les membres de la Société des Nations persistent à penser que celle-ci doit tendre à l'universalité, doit accueillir tous les pays.

Non, toutefois, sans présenter toutes les garanties indispensables. Et l'Allemagne devra s'acquiescer devant la règle commune.

Hier, on aurait pu faciliter, « assouplir » les conditions de l'admission. Mais le Reich a par trop étalé son intransigence et pas suffisamment masqué ses arrière-pensées, pour qu'on l'accueille demain à Genève en négligeant les précautions nécessaires.

Ainsi, une fois de plus l'Allemagne aura fait montre d'une maladresse insigne et suscité, par ses fausses manœuvres, sinon de la défiance, du moins une méfiance quasi-unanime.

A Londres, la crise ministérielle semble devoir éclater beaucoup plus tôt qu'on ne le supposait : on l'attend pour cette semaine et, pour ainsi dire, d'un moment à l'autre.

Le Daily Telegraph n'hésitait pas à prophétiser l'autre jour : « Les jours du gouvernement sont maintenant décidément comptés. »

Ce pronostic paraît tout à fait fondé. Toutefois, les libéraux paraissent éprouver quelque hésitation, au moment de prendre une détermination.

Les leaders du parti, les Lloyd George, les Asquith, souhaitent manifestement la chute du cabinet Mac Donald : ils espèrent bénéficier de la succession ouverte.

Par contre, les troupes libérales ne semblent pas envisager la perspective des élections générales avec confiance ; elles redoutent que les électeurs s'orientent plus volontiers vers les extrêmes : les conservateurs et les travaillistes.

Ces derniers — après avoir longtemps craint le verdict électoral — n'affirment-ils pas bruyamment qu'ils sont sûrs de gagner plus de cinquante sièges et de constituer ainsi le groupe le plus nombreux du futur Parlement ?

Quant aux Conservateurs ils ne doutent pas que le corps électoral ne se prononce en grande majorité pour leur programme ; ils espèrent ainsi retrouver leur ancienne majorité perdue, voici bientôt un an.

Quoi qu'il en soit, et quel que soit le prétexte qui provoquera la chute de M. Mac Donald, celle-ci paraît désormais très prochaine, sinon même imminente.

Et pourtant quel merveilleux rêve n'avait pas bercé les impérialistes d'Outre-Manche : des docks de Londres à ceux de Hong-kong, il ne devait pas y avoir de solution de continuité !

Pourtant, à peine conçue, cette chaîne vit maints de ses anneaux se briser : les Anglais furent expulsés de Perse, puis de Transcaucasie ; ils sont menacés en Mésopotamie ; ils ont dû abandonner à leur sort les Grecs d'Asie-Mineure ; hier ils furent contraints de laisser s'installer au Caire un roi égyptien ; aujourd'hui, c'est leur créature et protégé, le roi du Hedjaz Hussein qui abdique.

Et s'il abdique c'est parce que l'Angleterre n'a pu lui apporter les secours qu'il sollicitait.

Créé de toutes pièces par la Grande-Bretagne qui voulait en faire un instrument docile de son impérialisme, le roi Hussein a vu se dresser contre lui la population déçue. On peut dire que sa chute atteint directement la politique britannique et le grand dessein de Lloyd George-Curzon aboutit à un fiasco complet.

D'autant qu'avant longtemps sans doute, les deux fils d'Hussein, l'émir Fayçal et l'émir Abdullah, dont l'Angleterre avait fait également des souverains, suivront leur père dans la voie de l'abdication.

C'est donc un grand rêve, un trop grand rêve, qui s'évanouit aujourd'hui.

Or, nous, Français, nous ne pouvons oublier que ces princes, dont l'étoile s'éteint ou pâlit, furent nos adversaires irréductibles.

Car, c'est malgré nous et comme nous nous souvenons que les Loya George et les lord Curzon leur avaient donné un trône.

Adversaires, ils surent l'être !...

La France, certes, a pâti de leur action néfaste ; mais aujourd'hui l'Angleterre recueille les fruits empoisonnés qu'elle a elle-même semés !

A Berlin, la situation politique tarde à s'éclaircir.

On connaît les éléments de la crise :

1° Les nationalistes exigent la participation au pouvoir pour prix de leur vote des lois du projet Dawes ;

2° Les nationalistes sont appuyés dans cette revendication par le parti populiste et leur leader, le ministre des affaires étrangères Stresemann ;

3° Le chancelier serait disposé à accueillir favorablement cette collaboration à condition d'obtenir également le concours de la social-démocratie.

C'est ici que les difficultés commencent.

Les social-démocrates ont compris le bénéfice qu'ils pourraient retirer de leur participation au gouvernement.

Ils ont donc fait preuve du plus réel esprit de conciliation, envisageant leur participation au pouvoir à la condition que l'on poursuive la politique pratiquée actuellement par le cabinet Marx.

Ils demandent, en somme, l'exécution loyale du pacte de Londres et l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations, une efficace défense des institutions républicaines à l'intérieur, une répartition des charges fiscales favorables aux masses populaires et la ratification de l'accord de Washington relatif à la journée de travail de huit heures.

Ce programme modéré a déjoué les manœuvres des nationalistes qui comptaient sur les exigences des socialistes pour que soit écarté tout désir de coopération avec eux.

Car, les nationalistes, secondés par les populistes, n'admettent qu'une seule combinaison : un bloc de droite.

Dans ce dessein, le parti populiste vient d'adresser au chancelier une mise en demeure l'obligeant à envisager un élargissement du gouvernement uniquement en faveur des nationalistes.

Et s'il n'obtient pas satisfaction, il menace le chancelier de « reprendre sa liberté d'action », c'est-à-dire d'amener le gouvernement à dissoudre le Reichstag.

Le chancelier Marx s'inclinera-t-il devant l'ultimatum des populistes et des nationalistes ?

Il est peu probable.

Jusqu'ici, il a suffisamment fait montre d'habileté pour n'être pas manœuvré et pour rester l'arbitre de la situation.

Par ailleurs, le chancelier Marx sait parfaitement ce qu'il veut, pour renoncer à la direction des affaires.

Enfin, il n'y a pas lieu de s'étonner outre mesure des mises en demeure successives adressées au chancelier.

L'intimidation et le marchandage sont dans la manière allemande, en politique intérieure comme en politique étrangère : les nationalistes en usent et même en abusent.

Sans grand profit pour leur parti d'ailleurs qui, chaque jour, doit réduire ses « revendications » gouvernementales !

Au total, après de laborieux pourparlers, agrémentés de rupture, de reprise, de suspension, la crise gouvernementale pourrait bien se dénouer très simplement, comme le veut le chancelier, c'est-à-dire par l'entrée dans le ministère et des nationalistes et des social-démocrates.

INFORMATIONS

En Allemagne

Une Conférence aux étudiants allemands pacifistes
Un congrès organisé par les étudiants allemands pacifistes aura lieu les 9 et 10 octobre à la suite du congrès pour la paix.

Au cours d'une des séances, une conférence accompagnée de projections photographiques sera faite sur les régions transcaucasiques.

M. Schacht expose le plan de réorganisation de la Reichsbank
La Reichsbank a tenu une assemblée générale extraordinaire pour décider de sa transformation, conformément au plan Dawes.

M. Schacht a exposé les grandes lignes de la nouvelle organisation. Le capital de la banque sera de 300 millions de marks-or. Elle devra rembourser toutes les dettes du Reich, qui s'élevait à 225 millions. Le monnaie qu'elle émettra devra avoir une couverture minimum de 40 0/0 en or ou en devises.

M. Schacht a déclaré que le stock d'or de la banque était actuellement de 578 millions.

Les membres étrangers du conseil d'administration de la banque sont : MM. Charles Sergent, pour la France ; Mac Carra, pour l'Amérique ; Charles Addis, pour l'Angleterre ; Bachmann, pour la Suisse ; Bruins, pour la Hollande. Le nom du délégué belge n'est pas encore connu.

La démilitarisation d'une zone entre la France et l'Allemagne

Le Congrès de la paix a adopté une résolution du pacifiste allemand M. de Gerlach, demandant qu'à la zone allemande démilitarisée corresponde une zone française de même nature.

Le protocole de Genève

Les réserves du gouvernement des Etats-Unis

Le président Coolidge a tenu à s'expliquer sur le Protocole de Genève et sur les parties qui, indirectement concernent les relations entre le Japon et les Etats-Unis.

Parlant à Washington, le président a déclaré notamment, que le gouvernement des Etats-Unis entend ne se laisser dicter des ordres par aucune puissance étrangère, en ce qui concerne la politique intérieure ou extérieure.

« L'Amérique, a-t-il proclamé, est tenue de conserver son indépendance à tout prix, je veux dire par là que nous devons conserver le privilège de réserver à notre propre jugement le choix de nos décisions, nous ne voulons confier à aucune autre puissance ou combinaison de puissances l'autorité de prendre des décisions pour nous. Nous reconnaissons être une partie de la fraternité humaine et je suis favorable aux pactes conformément à la politique américaine pour prévenir la guerre. »

La situation politique à Londres

L'impression qui prévaut à Londres est que le cabinet acceptera le fait accompli s'il est mis en minori-

té par le vote de la motion conservatrice.

Les libéraux semblent hésiter sur l'attitude à adopter lors du vote. Vingt-cinq d'entre eux semblent décidés à voter avec les membres du Labour Party contre la censure.

Cette fissure dans le parti de M. Asquith pourrait avoir des conséquences assez graves.

Du côté gouvernemental, le premier ministre, qui se trouve à Chèques, a passé la plus grande partie de la journée en compagnie de M. Benspoor, whip principal du Labour Party. M. Arthur Henderson, arrivé dimanche à la première heure de Genève, a, de son côté, longuement conféré au siège social du parti travailliste et a été en communication par téléphone avec M. Mac Donald.

La participation de la Belgique à l'emprunt Dawes

En ce qui concerne la participation de la Belgique à l'emprunt Dawes, la Libre Belgique dit que, selon les prévisions, elle serait d'un total de 4 millions 1/2 de livres sterling, soit 10 0/0 du montant total, mais rien de définitif n'est encore arrêté. Des négociations ont été entreprises, à cet égard entre les divers Etats européens intéressés.

M. Janssen, directeur de la Banque nationale de Belgique, qui a déjà fait un séjour à Londres, vient d'y retourner, en compagnie de M. Houtain, gouverneur de la Banque nationale belge.

Les Etats-Unis et la prochaine conférence du désarmement

D'après un télégramme de Washington, on dit à la Maison-Blanche que l'Amérique se fera représenter à la conférence de limitation des armements au mois de juin prochain, pourvu que l'invitation n'implique aucun engagement préalable.

L'artillerie de forteresse américaine s'enrichit de deux canons monstres

D'après une dépêche de New-York, les deux nouveaux canons de 16 pouces (406 m/m), qui ont été installés au fort Tilden, sur le cap Rockaway, viennent de subir des essais satisfaisants. Ces canons tirent à une distance de 50 à 60 kilomètres des projectiles pesant 1.200 kilos.

Les « météorologistes » de Pétrograd sur la sellette

Les savants « officiels » qui président à Pétrograd (Soviétique) la pluie et le beau temps sont sous le coup d'une étrange accusation. Le professeur Kamenchikoff, membre du soviet de Pétrograd, les rend responsables des dégâts que l'ancienne capitale des tsars a subis lors des récentes inondations. L'observatoire de la ville n'a-t-il pas, en effet, trompé les habitants en annonçant que les eaux de la Néva atteindraient une hauteur d'un mètre alors qu'en fait elles se sont élevées et s'élevaient encore à quatre mètres de hauteur ?

Hussein a bon espoir de remonter sur le trône

L'abdication de Hussein, roi de Hedjaz, ne serait qu'un moyen d'éviter une effusion de sang. C'est Hussein lui-même qui l'aurait annoncé dans des déclarations qui viennent d'être transmises par l'intermédiaire d'une agence privée.

« Je suis certain d'être remis sur mon trône par un congrès oriental aurait-il dit. En attendant, je vais me réfugier chez mon fils, le roi Feysal, en Mésopotamie. »

La Turquie autorise la réouverture des écoles françaises

Le général Mougin et le ministre de l'instruction publique, grâce à l'intervention personnelle d'Ismet pacha, sont arrivés à un accord au sujet de la réouverture des écoles congréganistes françaises, sous la condition expresse qu'aucune instruction religieuse ne soit donnée

pendant les heures de classe et qu'il n'y ait qu'une seule croix dans chaque école.

Au Maroc espagnol

Dans le secteur de Xauen l'évacuation des malades et blessés continue ainsi que le ravitaillement des positions.

Les convois sont acheminés sans force de protection.

La population de l'Italie atteint

41 millions d'habitants
L'agence Stefani publie une note qui relève, en prenant pour base les résultats définitifs du recensement de 1921, et en considérant le mouvement démographique qui a suivi, que la population actuelle de l'Italie peut être évaluée, à la fin du premier semestre de l'année courante, à 39.909.000 habitants. Avec la population flottante, on atteint le chiffre de 41.000.000.

L'Amérique sèche

Un vapour anglais avec un équipage de 28 hommes et deux femmes, est arrivé dans le port de New-York sous escorte. On aurait trouvé à bord une quantité de spiritueux pour une valeur d'un demi-million de dollars.

Les autorités disent avoir découvert un vaste complot de contrebande anglo-américain sur une somme de dix millions de dollars.

Selon l'Etoile belge, des secousses sismiques ont été ressenties à Luebo et Slikaca, au Congo belge, dans la région des mines de diamants. S'il faut en croire les indigènes, c'est la première fois que semblable phénomène se produit dans cette partie du Congo belge.

3.000 lycéens au Japon participeront aux manœuvres

Pour familiariser la jeunesse avec l'emploi des engins de guerre et populariser les exercices militaires, les autorités ont décidé que 3.000 élèves des écoles secondaires japonaises participeront aux manœuvres d'octobre, sous les ordres d'officiers de la garde.

Deux aéroplanes et un grand nombre de tanks seront mis à leur disposition par le ministère de la guerre. Si cette expérience donne satisfaction, elle sera renouvelée.

Un nouveau carburant expérimenté à Buc

A Buc, où se tiennent la grande Semaine de motoculture et une Exposition de carburants de synthèse, on a expérimenté pour la première fois le pétrole synthétique. Un moteur fixe a fonctionné parfaitement et avec une grande régularité. Ensuite, on a pris la première voiture automobile qui s'est présentée, on en a vidé l'essence que l'on a remplacée par le carburant de synthèse. La mise en route a été facile. Le moteur a tourné sans à-coups.

Pour la fabrication de cette essence, il a fallu seulement du coke de lignite, c'est-à-dire un résidu sans valeur, et de l'eau. On peut également pour le même résultat utiliser la tourbe, les poussières de charbon, de bois, les débris de bois, en installant les usines aux mines mêmes. Le prix de revient de ce pétrole, affirment les ingénieurs, ne doit pas dépasser 75 centimes le litre.

CHRONIQUE LOCALE

RHIN ET RUHR

Un factum signé « un poilu » a été envoyé, en plusieurs exemplaires — à la mairie de Cahors. L'enveloppe qui le renferme est ouverte, et porte le nom d'une maison d'importation et d'exportation de « Unterhausen », et la mention « imprimés ».

Ce factum a comme titre « Rhin et Ruhr » et comme sous-titre « observations d'un poilu au sujet de la plus abominable flétrissure à la civilisation de la grande nation franco-belge. »

C'est une charge à fond contre la France et la Belgique qui sont accusées des crimes les plus ignobles.

Ce « poilu » déclare : « Lors de mon séjour aux territoires allemands, j'ai vu bien des choses, dont la connaissance pourra être très utile à nombre de compatriotes mal éclairés. »

« Tout d'abord, dit-il, l'invasion militaire même, avec toutes ses bestialités dans un pays paisible et rangé. »

« Ensuite, l'assassinat cruel d'un grand nombre de citoyens paisibles et sans armes dans beaucoup de villes. »

« Puis la destruction insensée de la propriété nationale et privée allemande soit aux chemins de fer, etc., etc., jusqu'aux fruits des champs. »

« En outre la chasse aux personnes sans armes des deux sexes selon les besoins du génie gallo-belge »

Le poilu fait ensuite, l'énumération suivante :

« Le vol organisé d'habitations, l'horrible expulsion d'allemands innocents, le cambriolage, revolver au poing, dans les habitations privées, les horribles tribunaux de sang, sans humanité, sans justice et même sans aucun titre légal qui ne prononcent que des jugements de mort, de déportation, les mauvais traitements exécutés par les officiers armés dans les prisons, les camps, les stations de douane et de contrôle, les tourments infligés aux prisonniers, etc., etc., »

Trois longues pages sont consacrées aux prétendus actes de brigandage commis par les officiers, sous-officiers, soldats français et belges.

Inutile de dire qu'aucun de ces actes n'est précisé : le « poilu » se contente d'accuser et ne prouve rien. C'est un factum honteux qui répugne et qui n'est l'œuvre que d'un allemand grand admirateur de son Kaiser.

Mais il n'en est pas moins vrai, qu'il est distribué en de nombreux exemplaires, dans toutes les villes, dans toutes les campagnes, et qu'il a pour but de provoquer une agitation contre le traité de paix.

C'est ainsi que le « poilu » affirme que le « fameux rapport de Dawes ne peut être désigné autrement que comme le travail d'un dément, et que « une chose ressort dès aujourd'hui à l'évidence : c'est que l'impérialisme franco-belge, loin d'être satisfait du butin de sang et de biens allemands, a subi une défaite bien méritée. »

« A bon entendeur : salut ! » dit en terminant « le poilu. »

Oui, salut : on est fixé sur son compte, et sur l'œuvre qu'accomplit le nationalisme allemand.

Mais, bien que ce factum ne puisse avoir de grandes chances d'être pris au sérieux par l'immense majorité des populations de France et de Belgique, il est déconcertant, cependant, qu'il ait pu être distribué dans ces pays, au moins en France, avec une si grande facilité.

C'est une œuvre où la mauvaise foi de nos ennemis est flagrante, mais c'est surtout, une ignominie qui mérite d'être jetée au panier, au moment même où elle est remise à la poste.

Les pouvoirs publics ignorent encore, probablement, l'envoi de ces lettres qui paraissent n'être que des prospectus commerciaux, puisqu'au-dessus du nom d'une maison de commerce : « Importation, exportation. »

Joli commerce, en effet, qui, dans tous les cas n'a pas trouvé de clients à la mairie de Cahors à laquelle la lettre était adressée.

Il est certain que ce commerce-là ne trouvera pas de clients dans les autres mairies et que les maires ne manqueront pas de signaler aux pouvoirs publics cette propagande honteuse contre notre pays.

LOUIS BONNET.

NÉGLIGENCE ADMINISTRATIVES

La rentrée s'est effectuée au lycée Gambetta voici une semaine. Or, à l'heure actuelle, deux chaires sont encore vacantes : celle de 4^e et celle de 6^e.

Il y a là un état de choses des plus préjudiciables pour les élèves. L'administration locale n'est d'ailleurs pour rien dans cette situation. Elle s'est efforcée, par des moyens de fortune, d'atténuer dans la mesure du possible les inconvénients de cette double vacance.

Mais ces moyens de fortune ne sauraient constituer une solution. En ce qui concerne la 6^e le dommage est particulièrement grave : la plupart des jeunes élèves doivent être initiés au latin ; or, c'est là une étude fort délicate qui exige une direction sûre, une compétence éprouvée. Il importe surtout que les jeunes enfants, au début, ignorent les changements de méthodes qui risquent de les dérouter et de leur faire perdre le bénéfice de plusieurs semaines, ou de plusieurs mois, d'efforts.

Les parents intéressés estiment donc que l'Administration — l'Administration supérieure — abuse vraiment.

Certains d'entre eux ont d'ores et déjà exprimé leur intention de retirer leurs fils du lycée si une solution satisfaisante n'intervient pas à brève échéance.

On comprendrait, à la rigueur, un cas de force majeure.

Mais en l'espèce, la négligence de l'Administration est manifeste.

Elle ne peut ignorer les vacances de chaire du lycée de Cahors : c'est elle qui les décide !

Il est vrai qu'elle les décrète à la veille même de la rentrée !

Depuis le 12 juillet, les services administratifs n'ont-ils pas eu le temps nécessaire de pourvoir aux mutations du personnel ?

Le temps n'a pas fait défaut, certes, mais le souci d'assumer convenablement la tâche qui incombe...

Mais voici qui est plus grave.

Si nous sommes exactement informés, l'Administration supérieure songerait à n'envoyer à Cahors qu'un seul professeur, alors qu'il y a deux chaires à pourvoir.

Autrement dit, une classe — la 4^e, paraît-il — serait sacrifiée.

Et il ne s'agit pas là d'une situation provisoire, momentanée, mais définitive.

Est-ce admissible ?

Nous signalons l'autre jour que l'effectif des élèves du lycée s'était accru cette année d'une trentaine d'unités.

Est-ce pour cela qu'on lui réserve un tour de faveur... à rebours ?

Le lycée a le droit de compter sur notre reconnaissance par le gouvernement français du gouvernement des Soviets, avec les réserves que cette question comporte, à tenu sa première réunion lundi, à 3 heures, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. de Monzie, sénateur.

M. DAROLLE.

L'Etat et la publicité postale

Les journaux ont publié le fait suivant qui s'est passé en Hollande.

Une firme importante de Hollande, fabricant un aliment de grande consommation, avait passé contrat avec l'administration des postes hollandaise pour l'adjonction sur les timbres d'affranchissement des lettres un texte vantant son produit. On s'émou dans divers milieux de cette publicité. Une Compagnie concurrente, d'abord, estima que la teneur de la réclame lui portait préjudice.

Ce fut ensuite une Association sans but lucratif, exerçant une manière de contrôle scientifique sur une industrie connexe, qui protesta.

Le tribunal de La Haye, saisi, a condamné l'Etat néerlandais à faire cesser immédiatement le débit de timbres à réclame en attendant qu'un jugement ultérieur ait décidé si cette façon d'affranchir les lettres est licite ou non.

Le jugement déclare, en outre, que si l'Etat néerlandais ne donne pas immédiatement les ordres nécessaires à l'administration des P. T. T. de se conformer au jugement, il payera 25 florins par jour de retard.

L'Etat a décidé d'aller en appel.

En France, l'Etat permet la publicité postale et c'est ainsi, que maintenant, les télégrammes sont couverts de réclames et dans les bureaux de poste on voit de nombreuses affiches qui sont pour le compte de maisons de commerce.

Puisque l'Etat tire un profit de cette combinaison, personne ne saurait l'en blâmer ; mais ce qu'il fait à son bénéfice, il pourrait bien le permettre à ses administrations.

En effet, au cours de la session dernière du Conseil général du Lot, il fut déposé un rapport demandant le relèvement d'un crédit pour l'impression d'un bulletin administratif.

Le relèvement de crédit n'était pas très élevé, — il fut voté, du reste, — mais M. de Monzie demanda si on ne pouvait pas permettre aux auteurs de ce Bulletin de mettre des réclames, des annonces de maisons de commerce.

La réponse fut négative : un Bulletin administratif ne peut pas accepter d'annonces, de réclames.

C'est un peu rigoureux, car il n'est pas douteux que des commerçants auraient bien accepté de mettre quelques lignes pour attirer sur leur maison, l'attention des lecteurs du Bulletin.

Et le supplément de crédit aurait pu rester dans la caisse du budget départemental.

En l'espèce, la somme était peu importante : raison de plus pour la trouver plus facilement chez les négociants qui n'auraient pas demandé mieux que de faire de la réclame.

L'Etat, en la circonstance, cela lui arrive souvent, est trop égoïste.

Puisque la publicité est aujourd'hui, et de plus en plus, en honneur, dans tous les pays, et que l'Etat lui-même en tire bénéfices, pourquoi interdire aux administrations autres que la Poste, les bénéfices identiques ?

C'est une question qui peut être très intéressante pour les finances de ces administrations qui font, obligatoirement, paraître des Bulletins.

Et ce serait autant de gagné pour les budgets départementaux.

LOUIS BONNET.

Légion d'honneur

Parmi les officiers de réserve inscrits au tableau de concours pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur, nous sommes heureux de relever les noms de MM. le docteur Constant, médecin-major de 1^{re} classe, 17^e corps d'armée, Conseiller général du canton de Payrac ; Orliac, pharmacien-major de 2^e classe, 17^e corps d'armée, Conseiller général du canton de Gramat, et Raoul Labry, officier interprète de 2^e classe, 11^e région, ancien professeur au lycée Gambetta, proviseur du lycée de Laon.

Nous adressons nos bien vives félicitations aux futurs légionnaires.

En outre, il convient parmi les nouveaux promus dans la Légion d'honneur de saluer nos compatriotes :

M. Reygasse, administrateur, conservateur du Musée de Tébessa, bienfaiteur artistique de la ville de Cahors, et le bon sculpteur Doumergue-Lagarde.

A eux également, nous adressons nos vives félicitations.

Armée

Sont inscrits au tableau de concours pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur : MM. Seguinel, Rabier, Lapouge, lieutenants de réserve au 9^e d'infanterie.

Nos félicitations.

La reprise des relations avec la Russie

La Commission administrative chargée de la reconnaissance par le gouvernement français du gouvernement des Soviets, avec les réserves que cette question comporte, a tenu sa première réunion lundi, à 3 heures, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. de Monzie, sénateur.

P. T. T.

M. Prosper Admirat, facteur-receveur à St-Germain-du-Bel-Air (Lot) est nommé sur sa demande, à Redon (Ille-et-Vilaine).

Brevet élémentaire

Ont été définitivement reçus : Aspirants :

MM : Mignat, Ricou, Loubéjac, de l'Ecole primaire supérieure de Cahors ; Cabanne, Donnadié, Terral, Casan, de l'E. P. S. de St-Céré ; Solacroup, de l'E. P. S. de Luzzech ; Darches, Penchenat, Sors, de l'E. P. S. de Martel ; Soullignac, de St-Vincent-Rive-d'Olt ; Bouzou, de Gramat.

Aspirantes :

Milles : Chastan et Iragne, du lycée de jeunes filles de Cahors ; Fréjac, de l'E. P. S. de St-Céré ; Ticou et Verdier, de l'E. P. S. de Gourdon ; Chassaing, du Cours complémentaire de Martel ; Alard, du Cours complémentaire de Souillac ; Blanc, de Prendeignes.

Cours complémentaire de jeunes filles

M. l'Inspecteur d'Académie a reçu de M. le Ministre de l'Instruction Publique un télégramme ainsi conçu : « Création cours complémentaire annexé lycée de jeunes filles de Cahors va être prononcée. Recevez incessamment notification de cette décision. »

L'ouverture du Cours complémentaire est donc imminente.

FÉDÉRATION DES PLANTEURS

Dimanche, 5 octobre a eu lieu dans une des salles de la Mairie de Cahors la réunion des délégués des Syndicats du Lot.

L'ordre du jour comportait : 1^o La désignation des experts pour le classement de la récolte 1924. Les experts sortants ont tous réuni l'unanimité des suffrages, ce sont :

1^o Commission (Titulaires) : Coscé, de Cahors ; Ayrat, de Larnagol ; Suppléants : Joffreau, de Prayssac ; Coudere, de St-Géry.

2^o Commission (Titulaires) : Conquet, de Tour-de-Faure ; Fayret, de Lamadeleine ; Suppléants : Roques, de Cajarc ; Bach, de Cremps.

3^o Commission (Titulaires) : Cabarro, d'Arcambal ; Marcenac, de Marcellac ; Suppléants : Alazard, de Caillac ; Bastide, de Sabadel.

2^o La désignation des membres de la Commission paritaire représentant le Sud-Ouest :

M. Péliissié, secrétaire général donne lecture du compte rendu de la réunion du Bureau de la Confédération générale et l'assemblée apprend avec surprise que MM. Solleville et Bernard, délégués titulaires se sont retirés volontairement pour céder leur mandat, dans un but de concorde et d'union à MM. Delport et Jaubert.

Cette liste se trouve donc composée de :

Titulaires : MM. Delport, du Lot, Jaubert, de la Corrèze.

Suppléants : Evrard, des Hespérénées, Coudere, de St-Géry (Lot), de St-Paul, de la Dordogne, Giresse, de la Gironde.

M. Coudere Emile présente la motion suivante :

La Fédération du Lot exprime à MM. Solleville et Bernard ses regrets de les voir disparaître de la Commission paritaire et les félicite de leur attitude dictée par la nécessité d'union et de concorde syndicale.

Elle leur renouvelle sa confiance et sa sympathie.

Cette motion est adoptée avec enthousiasme.

M. Delport expose la situation.

M. Larnaudié, conseiller général de Cahors demande ensuite la parole et après avoir couvert de fleurs M. Delport demande à l'assemblée, s'il ne serait pas profitable aux planteurs d'exiger le départ de MM. Delport et Delmas parce que, dit-il, si l'intérêt des planteurs exige une démarche auprès des députés, le Président et le secrétaire seront gênés en raison des dernières luttes électorales. Un délégué répond que les députés ne doivent éprouver aucun ressentiment contre les planteurs et M. Delport ajoute que n'importe quand il fera toutes démarches utiles auprès de n'importe qui. Il est vivement applaudi. M. Ibert, percepteur à Dunkerque, vient appuyer les objections de M. Larnaudié. Une opposition violente se manifeste contre les deux orateurs et un tumulte indescriptible les empêche, malgré les efforts de M. Delport, de continuer leurs critiques.

M. Parra, délégué de Crégols, présente une motion tendant à l'incompatibilité du mandat de Président de la Fédération et de celui de député. M. Delport lui répond que non seulement il l'accepte, mais qu'il l'a proposée à la réunion du bureau, ce matin-même.

M. Delport sollicite M. Delport de soumettre le renouvellement du Bureau aux suffrages des délégués. M. Delport demande si l'assemblée veut procéder à cette nomination. Il lui est répondu de poser la question. Le Président dit alors que le Bureau tout entier sollicite le renouvellement de son mandat.

Par acclamations il est réélu à l'unanimité moins six voix.

Le Bureau est donc composé comme il suit :

Président, M. Delport.

Vice-Présidents : MM. D'Arzac, Marcenac, Coudere, E. Joffreau.

Secrétaire : M. Cabarro.

Treasorier : M. Coscé.

Secrétaire administratif : M. Péliissié.

La séance s'est déroulée à la satisfaction du plus grand nombre des délégués.

Obsèques

Dimanche, à 2 heures 1/2, ont été célébrées à Cahors, les obsèques de M. Louis Caniac, dont nous avons eu le regret d'annoncer le décès subit.

Une foule nombreuse a suivi le char funèbre sur lequel étaient placées de nombreuses et belles couronnes et a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous renouvelons à Mme veuve Louis Caniac, à Mme et M. Justy, à la famille nos bien sincères condoléances.

Les Cadets du Quercy

LOUIS CANIAC

La mort frappe cruellement à la tête de notre Société, et si elle ne peut y semer le découragement, elle y cause une douloureuse stupeur qui paralyse la plume.

Notre Président Louis Caniac s'est éteint subitement le 2 octobre à Poujols-Flaujac, à peine âgé de 61 ans. Si, à l'instant suprême, ses forces lui ont permis d'ouvrir les yeux pour la dernière fois, il a eu la satisfaction de se voir mourir au pays quercynois qui a tant aimé.

Caniac abattu en pleine activité cérébrale, c'est un coup qu'une seconde famille comme l'est celle des Cadets du Quercy, ressent tout vivement pour que sa peine puisse s'exprimer.

Ceux qui depuis quinze ans étaient à ses côtés sur le champ de bataille de la solidarité, qui avaient applaudi de tout cœur au grandissement de sa personnalité, ceux qui ont été ses amis, tous ceux qui le connaissent mieux, l'aimaient davantage, ceux-là sont jetés dans un désarroi moral qui leur interdît jusqu'à l'adieu dernier.

Cher ami ! Hier encore devisant

galement, faisant des projets d'avenir, aujourd'hui dans l'au-delà...

Nous reparlerons de lui demain et ailleurs. Personne dans nos rangs qu'il égayait par son entrain et dont il était l'honneur, n'oubliera ce charmant compatriote. Personne ne rappellera son nom sans émotion et gratitude.

La Société des Cadets du Quercy est en deuil et si les grandes douleurs sont muettes, le cher disparu nous en voudrait de ne pas redire sur sa tombe qu'il a rempli son devoir de philanthrope avec d'admirables dons, avec une puissance féconde.

Et si intense que soit notre chagrin, c'est à la famille que doivent aller nos pensées, c'est vers la veuve que va, comme condoléances l'hommage de nos regrets en même temps que vers elle va notre âme meurtrie. Nous pleurons ses larmes et, comme le sien, nos cœurs sont brisés.

C'est tout ce que nous pouvons dire en cet instant de profonde affliction.

A. BLADINIÈRES.

Secrétaire général.

Nos compatriotes à Paris

Notre compatriote A. Bescol, secrétaire de mairie à Antony, vient d'être promu officier de l'Instruction publique. Tous ceux qui connaissent notre ami et en particulier les Sociétaires de la « Grappe du Quercy » se réjouiront de cette distinction si bien méritée.

Conseil de révision

Lundi matin, les conscrits du canton nord et lundi soir, ceux du canton sud de Cahors ont, selon l'expression consacrée, passé le conseil de révision.

Cette opération à laquelle tous les citoyens ont été ou seront soumis, n'a pas donné lieu à ces bruyantes et joyeuses manifestations qui avaient lieu, il y a plusieurs années.

Néanmoins, le Boulevard dans la matinée, et dans la soirée, vers 2 h. 1/2 offrait une animation inaccoutumée. Quelques groupes de conscrits avaient fleuri la boutonnière de leur veston et d'aucuns même avaient arboré une des cocardes-souvenirs que vendaient des camelots installés sur le trottoir de l'Hôtel de Ville.

Puis, ils parcoururent les rues en chantant les refrains à la mode, aux sons d'un violon et d'un cor de chasse.

Sous le péristyle de l'Hôtel de ville une brigade de gendarmes commandée par l'adjudant rendit les honneurs aux autorités civiles et militaires quand elles passèrent pour se rendre dans la salle du conseil.

M. Castanet, préfet du Lot, et notre compatriote M. le Préfet ont présidé aux opérations de la révision.

Le matin à 10 heures et le soir à 2 h. 3/4, les opérations eurent lieu. Elles furent terminées le matin à 11 heures et le soir à 4 heures.

CAHORS-NORD

Ajournés des classes 1922, 1923 et 1924 : 20.

Bons service armé : 7 ; service auxiliaire : 0 ; réajournés : 10 ; exemptés : 2 ; ajournés à la clôture des listes pour décision définitive : 1.

Classe 1925 : Bons service armé : 30 ; service auxiliaire : 1 ; ajournés : 11 ; exemptés : 2 ; ajournés à la clôture des listes : 4 ; rayé : 1.

CAHORS-SUD

Ajournés des classes 1922, et 1923 et 1924 : 14 ;

Bons service armé : 4 ; service auxiliaire : 0 ; ajournés : 8 ; exemptés : 2 ; ajournés à la clôture des listes : 0.

Classe 1925 : Bons service armé : 23 ; service auxiliaire : 1 ; ajournés : 13 ; exemptés : 4 ; ajournés à la clôture des listes : 3 ; engagé volontaire : 1.

Inauguration du monument Bourseul

M. l'Inspecteur d'Académie du Lot a adressé à M. de Monzie, la lettre suivante :

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu me demander d'autoriser les instituteurs et les institutrices des cantons avoisinant la région de St-Céré, désireux d'assister aux fêtes d'inauguration du monument Bourseul, à reporter les classes du samedi 2 octobre au jeudi 16.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par décision en date de ce jour, j'accorde cette autorisation aux maîtres et maîtresses des cantons de St-Céré, Gramat, Bretenoux, Lacapelle-Marival, Latronquière, Vayrac et Martel (ancienne circonscription de St-Céré).

Voici le programme des fêtes qui auront lieu, à St-Céré les 11, 12 et 13 octobre 1924, à l'occasion de l'inauguration du Monument Bourseul :

Samedi soir 11 octobre

20 h., Retraite aux flambeaux.
21 h., Bal, place des Robinets.

Dimanche 12 octobre

Matin, 7 h., Réveil en musique.
8 h., Distribution de bons d'alimentation aux indigents.
9 h., Réception du Ministre à la Mairie.

10 h., Inauguration du Monument.
12 h., Banquet.

14 h., 30, Ballon monté.
15 h., Escola Auvergnato. Concert Place Gambetta.

16 h., 30, Concours de Bourrée (place Gambetta).

17 h., Concert musical, place Gambetta.

18 h., Conférence gratuite avec projection « Les Potasses d'Alsace ».

20 h., Illuminations.
21 h., Concert, place de la République.

22 h., Bal place de la République.
23 h., Feu d'artifice, place de la République, embrasement du jardin public, de la place Bourseul et des tours St-Laurent.

Lundi 13 octobre

9 h., Course bicyclettes.
14 h., Course pédestre.
15 h., Course à la valise.
16 h., Course aux ânes.
20 h., Bal place Gambetta.

Le prix limite des produits de la meunerie

Voici les dispositions essentielles du décret du 2 septembre portant fixation sur prix-limite des produits de la mouture du blé :

Lorsque les circonstances économiques l'exigeront, le préfet, après avis de la commission consultative pourra prendre un arrêté fixant le prix-limite qui ne pourra être dépassé pour la vente des produits de mouture du blé tendre dans la totalité du département, ou dans un ou plusieurs arrondissements, ou cantons ou communes nommément désignés, des prix limités différents pouvant être fixés pour les diverses parties du département ainsi déterminées.

Le préfet pourra fixer un prix limite pour la vente en gros et un prix limite pour la vente au détail des farines de blé tendre et pour la vente de ses sons, ou pour la vente de l'un seulement de ces produits. Le prix limite établi en ce qui concerne la vente en gros et en détail des sons et autres issues sera fixé, pour les diverses catégories des dits produits en tenant compte de leur valeur alimentaire et en considérant aussi les usages locaux selon lesquels est effectuée leur vente.

Quand un décret aura fixé, pour l'ensemble du territoire, un taux minimum d'extraction pour la farine de blé tendre destinée à la panification, ce taux minimum servira de base pour la détermination du prix limite.

Pendant les périodes au cours desquelles aucun minimum d'extraction ne sera imposé, le taux servant de base à la détermination du prix limite sera celui considéré par la commission départementale comme normal.

L'extinction de la farine destinée à la fabrication du pain de consommation courante.

Lorsqu'un décret aura prescrit l'emploi de succédanés dans la fabrication du pain, le préfet pourra établir un prix limite pour la vente du mélange de farine de blé tendre avec les succédanés incorporés dans la proportion obligatoire fixée par ce décret. Le préfet convoquera la commission consultative départementale quand il le jugera opportun. Il devra la convoquer quand la demande en sera faite par trois au moins des membres de ladite commission.

La commission constatera le cours des blés tendres indigènes sur les principaux marchés du département qui contribuent au ravitaillement du département, si celui-ci est déficitaire.

Il sera tenu compte aussi éventuellement du prix de revient des blés tendres étrangers introduits dans le département ; en ce cas, il sera fait état des variations de rendement en farines que provoque le mélange de ces blés étrangers aux blés indigènes.

Accidents du travail

A la suite d'une glissade sur des sacs à chaux, le chauffeur Louis Rescoussié, 46 ans, de l'entreprise de la ligne de Cahors à Moissac, demeurant à Cahors, s'est fait une entorse du pouce droit, qui détermine une incapacité de travail de douze jours.

En descendant un piston moteur de la machine 5905, le nommé Joseph Artigaud, 33 ans, ouvrier monteur à l'atelier du dépôt du P. O. de Cahors, voulut poser cette pièce sur une traverse qui n'était pas consolidée et qui lui tomba sur le pied gauche et le contusionna.

Les dégâts furent simplement matériels. Voyageurs et chevaux furent indemnes.

Castelfranc

Obsèques. — Samedi, ont été célébrées à Castelfranc, les obsèques de Mme Cazard, femme du sympathique commis de culture en retraite, et belle-sœur de l'excellent chef de division honoraire de la Préfecture du Lot.

Mme Cazard qui souffrait depuis de longues années, est décédée à l'âge de 60 ans.

Une nombreuse affluence assistait à ses obsèques et a adressé à M. Cazard et à la famille de vives sympathies.

Nous prions MM. Cazard et la famille de vouloir bien agréer l'expression de nos sincères condoléances.

Noctambules. — Des noctambules s'amusent à commettre des dégradations dans la commune. La dernière « farce » qu'ils ont commise est de très mauvais goût et pourrait leur coûter très cher.

Ils sont allés sur le pont suspendu où des travaux de réparations sont effectués et ils ont jeté dans le Lot les cordes et les planches servant aux travaux du godronnage.

Chronique des Théâtres

La République tchécoslovaque

Le sujet de la nouvelle conférence filmée qui sera donnée par le Comité Duplex, ce soir mardi 7 octobre, au Palais des Fêtes, à 8 h. 30 du soir, est : La République Tchécoslovaque.

En dehors de l'intérêt de ce que nous dira M. G. Saint-Yves, particulièrement documenté, sur cet allié de la France, qui joue un si grand rôle pour le maintien de la paix en Europe centrale et dont la situation géographique est si parfaite pour surveiller l'Allemagne, le spectacle cinématographique est de tout premier ordre ; les films fort beaux sont des films tchèques, envoyés au Comité Duplex par les grandes firmes cinématographiques de Prague et

qui n'avaient jamais été vus en France. On les a beaucoup admirés à Paris et dans les grandes villes où le comité Duplex a pu les présenter.

Il y a notamment les danses et fêtes slovaques à Bratislava, en costumes nationaux, 3.000 personnages ; il y a surtout la merveilleuse fête de gymnastique des sokols à Prague, où l'on voit manœuvrer 12.000 hommes, 12.000 femmes et 12.000 enfants des écoles, avec un ensemble incomparable.

Tournée Ch. BARET

Nous rappelons que c'est jeudi, soir, 9 octobre qu'aura lieu au Théâtre municipal, la représentation de la fine comédie de Jules Romains :

KNOCK

CHRONIQUE SPORTIVE

AVIRON CADURCIEN

Le Football Club Toulousain (1) bat l'Aviron Cadurcien (1) par 5 points, 1 essai transformé à 3 points 1 essai

Nous pouvons dire sans crainte d'être contredit que le match nul aurait mieux, comme résultat, reflété la partie de rugby qui s'est jouée dimanche au Stade Lucien Desprats.

Les équipes en présence étaient d'égale force et leur seule différence a résidé dans le talonnage où Toulousain a eu le meilleur et dans la ligne de trois quarts où Cahors s'est montré supérieur.

Sans être brutale la partie a été rude et menée à vive allure sauf dans le dernier quart d'heure où par manque d'entraînement sans doute, le jeu s'est sérieusement ralenti.

La première mi-temps a été la meilleure, tous les joueurs ont donné la mesure de leurs moyens et la ligne de trois quarts de Cahors ouvre le score sur une belle descente de toute la ligne.

Carriol exécute un superbe changement de pied qui lui ouvre le trou et l'essai est marqué au petit galop sous l'œil surpris des Toulousains déconcertés. Le but est manqué.

En deuxième mi-temps l'empoignade des avant est superbe au début, elle se ralentit sur la fin. Toulousain ouvre à outrance mais le manque de combinaisons de sa ligne d'attaque empêche de conclure.

Sur un cafouillage du ballon à 10 mètres de la ligne cadurcienne un toulousain surgit et marque,

Le service des Ponts et Chaussées a avisé la gendarmerie de Luzech qui a ouvert une enquête et qui ne manquera pas de pincer les coupables.

Sauzet

L'éclairage électrique. — Les habitants de Sauzet espèrent que bientôt sera faite dans la commune l'installation de l'éclairage électrique.

Les pourparlers engagés entre la direction de l'usine électrique et le conseil municipal ne peuvent manquer de donner de bons résultats.

Saux

A la retraite. — M. Delrieu, instituteur à Gaillac, mis à la retraite sur sa demande après quarante-deux ans de services, vient de se fixer dans son domaine de Clavel.

M. Delrieu a été, dans toute la force du terme, un maître d'école, par son zèle, son activité et son attachement à ses élèves et à ses fonctions. Il se prodiguait sans compter pour le développement des œuvres post-scolaires. Nous adressons à M. Delrieu bonne et longue retraite.

Puy-l'Évêque

Conseil de révision. — Les opérations ont porté sur 79 conscrits dont 3 de la classe 1922 ; 5 de la classe 1923 et 1 de la classe 1924 et 60 de la classe 1925.

Dans la soirée un dîner fraternel réunissait les conscrits de Puy-l'Évêque autour d'une table fort bien servie, chez M. Lafont, hôtel du Midi.

La soirée s'est terminée par un grand bal dans la salle des fêtes de la mairie, suivi du traditionnel réveillon de clôture.

Foire. — Notre foire d'octobre tombant au grand moment des vendanges, n'a pu avoir son importance habituelle. Néanmoins, certains marchés étaient très bien approvisionnés et beaucoup d'affaires s'y sont traitées aux cours suivants.

Marché aux bestiaux. — Bœufs pour la boucherie, de 200 à 220 fr. les 50 kilos ; bœufs de travail, 1^{re} catégorie, de 5.000 à 6.000 fr. ; bœufs moyens de 4.200 à 4.800 francs ; bouvillons, de 3.000 à 4.000 francs ; vaches de travail de 3.000 à 4.000 francs, le tout la paire.

Moutons pour la boucherie, 2,50 la livre ; brebis d'élevage de 250 à 300 francs la pièce, suivant grosseur et qualité.

Les jeunes porcs pour l'élevage valaient de 150 à 280 francs la pièce.

Marché de la volaille et divers. — Poulets jeunes, 4 francs ; poulardes, de 3 à 3,50 ; canards 3 francs, lapins domestiques, 1,25 le tout la livre ; les pigeons de 6 à 7 fr. 50 la paire.

Les pommes de terre valaient de 25 à 28 fr. les 50 kilos.

Mauroux

Nécrologie. — Mme veuve Couture, née Bru, s'est éteinte samedi soir dans sa maison natale, à Raust, à l'âge de 78 ans. La défunte était la mère de M. Alfred Couture, notre sympathique maire et délégué cantonal.

L'inhumation a eu lieu lundi matin au cimetière de Cabanac. Le Conseil municipal, les fonctionnaires de Mauroux, de nombreux voisins ou amis, avaient tenu à accompagner cette dame digne et respectable à sa dernière demeure.

En cette pénible circonstance, nous prions M. Couture et sa famille d'agréer nos condoléances émues.

Soturac

Dans l'enseignement. — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote Mlle Marguerite Lapergue, élève du lycée Clément-Marot de Cahors, fille du sympathique instituteur de Capdenac-le-Haut, vient d'être nommée institutrice stagiaire à Laussac, commune de Thérondels (Aveyron).

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

Classificateurs. — Le Conseil municipal a désigné comme classificateurs pour les évaluations foncières qui auront lieu ce mois-ci : MM. Ulysse Monery, Albert Demeaux, Léopold Derruppe, Henri Clerc, Joseph Bons, Jean Escourre, Emile Delpon, Victor Laporte, habitant la commune et MM. Jean Dages et Auguste Bayle, de Fumel, comme classificateurs forains.

M. Urbain Bessières a été, en outre, désigné comme classificateur propriétaire de bois.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Perception. — Parmi les propositions d'avancement pour les finances dans notre département, nous relevons les noms de deux de nos compatriotes, celui de Mme Magot, dame employée à la perception de 5^e classe à St-Céré qui est proposée pour la 4^e classe, et celui de M. Redoulez, commis principal de perception de 3^e classe, proposé pour la 2^e classe.

Nous leur adressons nos félicitations pour leur avancement mérité.

La rentrée du Tribunal. — Jeudi dernier, la rentrée du Tribunal s'est effectuée à 14 h. pour l'année judiciaire 1924-1925, sous la présidence de M. Mairieu, président au siège ; MM. Dupuy, juge et Crevoisier, avocat ; M. Tiffon, procureur de la République occupait le siège du ministère public.

Le samedi 4 courant, le Tribunal dans son audience a fait prêter serment à M. Ducasse, nouveau gendarme à Latronquière.

Arrestation. — Tel le juif errant ayant soif de grand air et courant les longues routes, Léon Deltour, qui porte allègrement ses 59 ans, mais est peu incliné au travail, a quitté sa ville natale, Espalion, en 1919, pour aller de ville en ville, de villages en hameaux, mendiant une aumône, très souvent refusée.

C'est dans ces conditions qu'il arrivait, mercredi soir, dans la coquette ville de Cahors, très généreuse quand il le faut, mais peu hospitalière pour les gens sans aveu. A peine notre mendiant avait-il tendu une main qu'on lui demandait que deux gendarmes de la brigade de Cahors le mirent en état d'arrestation.

Amené au parquet de M. le procureur de la République à Figeac, les délits de vagabondage, mendicité et défaut de carnet anthropométrique furent relevés contre lui.

Dans son audience de jeudi le Tribunal a confirmé le mandat de dépôt et envoyé Deltour à la maison d'arrêt.

Pupilles de la nation. — La section permanente cantonale des Pupilles de la nation se réunira le jeudi 9 octobre, à 14 h., à la Sous-Préfecture.

Tournée théâtrale. — La troupe Muri donnera, le vendredi 10 octobre, sur notre scène de la salle Saint-Fargeau, « la Reine du Cinéma ».

Bédouin

Tués par un train. — Vendredi soir, le sieur Joanny, poséur à la Compagnie d'Orléans, était occupé à la réfection de la voie, en face le Drauzou, à Figeac. N'ayant pu se garer à temps, bien qu'il fût prévenu par le sifflet de la locomotive, ce malheureux a été décapité par une machine de renfort.

Voici des renseignements complémentaires qui nous ont été fournis : il s'agit de la victime, Cyprien Joanny, originaire de Bédouin garde-barrière à Cambouillet, assurait le service de la surveillance de la voie en remplacement d'un de ses camarades malade.

Sa tournée terminée vers trois heures, Joanny dut avoir une défaillance qui l'obligea à se reposer. Par malheur, il prit le rail comme siège, les abords de la voie étant trop mouillés.

Vers 3 h. 10, une machine haut-le-pied, tendant en avant surprit la victime entre ses mains, les coudes sur les genoux.

Ce ne fut qu'à six mètres environ de l'accident que le mécanicien aperçut Joanny dans sa position. Il fit des appels stridents et bloqua ses freins, mais la machine entraînée par la pente de la voie passa sa lourde masse sur le corps, qui fut partagé en deux.

Aussitôt prévenu le parquet de Figeac se transporta sur les lieux, où quelques instants après arrivait M. le docteur Bonafé, qui ne put que constater le décès de Joanny.

Bien noté par ses chefs et très estimé de ses camarades, Joanny laisse une veuve et deux enfants. Il était âgé de 42 ans.

Lissac-et-Mouret

Fête patronale. — Nous rappelons que la fête patronale annuelle de notre commune sera célébrée les 11, 12 et 13 octobre. Comme programme : aubades aux habitants, distribution de bouquets aux jeunes filles, grandes courses vélocipédiques (prix en espèces), remise d'une couronne offerte par le comité des fêtes au monument des enfants de Lissac tombés au champ d'honneur, départ d'un superbe ballon, courses aux ânes (prix en espèces), brillants feux d'artifice, bal champêtre et bal à la mairie avec orchestre de choix, etc. Le meilleur accueil est réservé aux visiteurs.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Concours-exposition des 3, 4, 5, et 6 octobre. — Le concours agricole départemental eut lieu dimanche matin. On y remarquait de belles et nombreuses bêtes de toutes les races.

Dans la soirée, M. Lafont, directeur des services agricoles du Lot fut, lui-même, obligé de reconnaître qu'il avait du mieux et qu'il s'était fait de grands progrès depuis quelques années dans notre région.

Vers 11 heures et demie, M. le Préfet du Lot, accompagné de tous les parlementaires présents : MM. Fontanille, Malvy, Bouat, Calmon et de nombreux conseillers généraux et d'arrondissement, des maires du canton ainsi que des présidents de la Société d'agriculture, de la chambre de commerce et des membres du Jury visitèrent en détail toute l'exposition ayant un mot aimable pour tous les exposants qui avaient rivalisé de zèle pour bien faire.

A 12 heures précises eut lieu le banquet.

La grande salle de l'hôtel Courbès fut vite envahie.

Le menu, très copieux et fort bien préparé fut exquis de l'avis de tous les convives qui reconnaissent que la ville de Gourdon, non seulement faisait bien les choses, mais recevait et traitait royalement ses hôtes.

Un fin gourmet de nos amis, élu d'un canton voisin, déclara « que ce n'était pas un banquet mais un véritable repas de noces ».

Au champagne, M. Davidou maire de Gourdon, souhaita la bienvenue à tous mais en particulier à M. Castanet notre nouveau préfet et remercia tous les convives d'avoir bien voulu venir rehausser de leur présence cette fête du travail, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie et dont la plupart MM. Lafont et Mayaudon en particulier et les membres du Comité d'organisation, avaient été les dévoués et zélés animateurs.

Puis, successivement MM. Fontanille, sénateur, Bouat, Calmon, Malvy députés prononcèrent d'excellents discours et firent connaître leurs idées personnelles sur les questions agricoles les plus intéressantes du moment.

Avec beaucoup d'humour, M. le préfet remercia les organisateurs, félicita les exposants, dit sa satisfaction de la parfaite réussite de cette brillante démonstration agricole, commerciale et industrielle et leva son verre à la ville de Gourdon et à sa prospérité après avoir porté la santé de M. Doumergue, Président de la République.

Tous ces discours furent très goûtés et très applaudis.

Peu après, sur l'estrade publique des stands M. Calmels fit un magnifique discours sur l'agriculture et M. Lafont déclara que le concours était parfait, cette année et qu'il s'abstenait de toute critique.

Un très brillant concert eut ensuite lieu dans l'enceinte de l'exposition devant une foule compacte et le soir une illumination électrique vraiment admirable et un bal des mieux réussis terminèrent la soirée.

Lundi, à 11 heures et demie eut lieu la lecture du palmarès et à 13 h. 30, le paiement des primes.

Cette première tentative d'exposition a été très goûtée et a étonné beaucoup de monde tant elle était intéressante.

Nos félicitations à tous ceux qui y ont collaboré.

L'abondance des matières nous obli-

ge à renvoyer au prochain numéro la publication du palmarès du concours.

Labastide-Murat

Comice agricole. — Les personnes qui désirent assister au banquet du Comice agricole qui aura lieu le dimanche 12 octobre, chez M. Thuaut, place de l'Estombe, peuvent retirer leur carte chez MM. Bouché et Roques, instituteur à Goudou.

Don au Bureau de bienfaisance. — Après que toutes les dépenses ont été réglées, il est resté entre les mains de la jeunesse qui avait organisé la fête avec le concours d'autres personnes dévouées, un reliquat de 33 fr. 75, dont il a été fait don au Bureau de bienfaisance de notre commune.

Souillac

Foire du 4 octobre. — Foire très ordinaire. Le foirail aux bœufs aussi bien que celui des moutons et des porcs était presque vide. Cours pratiqués :

Bœufs gras, 200 à 220 fr. les 50 kilos ; moutons de boucherie, 200 fr. moutons d'élevage, 160 fr. la pièce.

La place du marché était bien approvisionnée en volailles et légumes : poules et poulets, 3 fr. 50 et 4 fr. ; lapins domestiques, 1 fr. 75 à 2 fr., le tout le demi-kilo.

Œufs, 6 francs à 6 fr. 50 la douzaine.

Floirac

Brevet élémentaire. — C'est avec plaisir que nous apprenons le succès, à l'examen du brevet élémentaire, de Louis Darche, élève de M. P. S. de Martel.

Nos vives félicitations.

St-Chamarand

Dans les P. T. T. — M. Prosper Admar, facteur-récepteur de St-Chamarand, vient d'être nommé, sur sa demande et en avancement, au poste de facteur-entreposeur à Redon (Ille-et-Vilaine).

Il laisse dans notre commune, où il a exercé ses fonctions pendant de longues années, le souvenir d'un fonctionnaire aimable, complaisant et dévoué.

Nous lui adressons nos félicitations pour l'avancement qu'il obtient.

Marché aux prunes

Villeneuve-sur-Lot, 4 octobre. — Apport, 450 quintaux environ. 40-4, de 340 à 350 fr. ; 50-4, de 250 à 260 fr. ; 60-4, de 220 à 230 fr. ; 70-4, de 200 à 210 fr. ; 80-4, de 170 à 180 fr. ; 90-4, de 150 à 160 fr. ; 100-4, de 125 à 130 fr. ; 110-120, 100 fr. ; fretin 60 fr. ; le tout les 50 kilos.

Monsieur (Gironde), 4 octobre. — Le marché aux prunes tire à sa fin : l'apport peu important, semble l'indiquer. Apport 110 quintaux. Cours pratiqués : Les 60 à 65 fruits au demi-kilo, de 210 à 220 fr. ; les 70 à 75 fruits de 180 à 200 fr. ; les 80 à 85 fruits, de 170 à 180 fr. ; les 90 à 95 fruits, de 140 à 160 fr. ; les 100 à 105 fruits, de 100 à 110 fr. ; fretin 60 fr., le tout les 50 kilos nets.

ON DEMANDE Un Apprenti Pâtissier
S'adresser chez M. CABRIDENS, à CAHORS

AUX 100.000 PALETOTS ON DEMANDE JEUNE HOMME, 18 à 19 ans
Ayant aptitudes pour faire UN VENDEUR DE PROFESSION
PLACE STABLE — APPOINTEMENTS ÉLEVÉS

A VENDRE Chienne Pointer, 3 ans, dressée
S'adresser au Bureau du Journal

FEMME SÉRIEUSE DEMANDE UN BON MÉNAGE
Pour 6 Heures
S'adresser : Bureau Journal

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

LE PLAN DAWES

La participation française à l'emprunt allemand

Une conférence de banquiers s'est réunie ce matin, à la Présidence du Conseil, pour discuter de la participation des banques françaises à l'emprunt de 800 millions prévu par le plan Dawes

La situation politique à Berlin

Une dépêche de Berlin apprend que si les pourparlers en vue du remaniement du cabinet du Reich échouent, les centristes, les démocrates et les populistes proposeront la dissolution du Reichstag.

La crise politique anglaise

Une dépêche de Londres rapporte le bruit de l'ajournement du départ de la mission travailliste en Russie, en raison de l'imminence des élections en Grande-Bretagne.

AUX ÉTATS-UNIS

Les rapports avec le Japon

Le président Coolidge, prenant la parole au Congrès National de la Croix-Rouge des États-Unis, a affirmé que la loi sur l'immigration n'impliquait nullement une hostilité quelconque envers le Japon.

L'Amérique, a-t-il ajouté, est décidée à conserver des relations amicales avec le Japon.

Un revirement en faveur de la S. D. N.

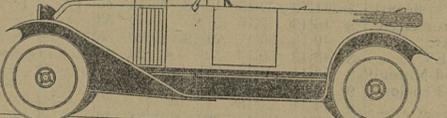
Une dépêche de New-York signale un revirement de l'opinion américaine en faveur de la Société des Nations.

Les milieux démocrates relèvent que M. Hughes, dans son discours de Cincinnati, n'a pas manqué d'insister sur le fait que les États-Unis seraient représentés à la future Conférence sur le désarmement.

Une crise gouvernementale en Irlande

La crise gouvernementale paraît imminente en Irlande, la loi concernant les frontières de l'Ulster ne semblant pas devoir être votée aussi facilement par le Parlement de Dublin que par le Parlement de Londres.

La 6 HP Renault



AUTOMOBILISTES
Il est de votre intérêt d'essayer la 6 HP Renault, pratique et économique, munie de tous les accessoires modernes et des freins sur les quatre roues.

LIVRAISON RAPIDE
LA 6 HP 4 PLACES SUR CHASSIS LONG est la grande révélation du Salon
Agent exclusif : FAUGE, 49, Bd Gambetta, CAHORS

LE CRIME DU DOCTEUR

Par J.-H. ROSNY

de l'Académie Goncourt

PREMIERE PARTIE

I
— Non, c'est impossible... le vin est tiré... Il faut aller jusqu'au bout et réparer personnellement le dommage... Je veillerai sur cette jeune fille... je placerais à intérêt composés... au moins la moitié de la somme et, dans quelques années, quand tout sera bien oublié, bien enseveli... je ferai mon devoir !

II
Le réveil fut terrible. Après le premier moment vague, Guy sentit tout à coup son acte qui « ressassait », et qui faisait de lui un être nouveau, différent de tout ce qu'il avait été depuis son enfance. Tant qu'il fut au lit, — car il n'eut pas le courage d'entrer brusquement dans la vie active, — le désespoir le ravagea. Il se vit arrêté, convaincu de vol, condamné, et cela lui semblait fatal, inévitable. Cette crise dura longtemps ; elle fut atroce. Par une de ces singulières éclipses de pensée, qui sont fréquentes pendant les grandes émotions, il avait oublié la

croire assez ingénieux pour dépister les gens de police ; tout ce qu'il pourrait concevoir, leurs traditions l'avaient depuis longtemps enregistré. Peut-être le seul procédé sûr serait le procédé primitif, celui des sauvages et des paysans : enterrer le trésor. Mais alors, il courrait le risque d'être surpris à l'œuvre.

— Je vais tout simplement le mettre dans mon coffre-fort.

Ce qu'il fit. Puis, tirant sa montre, il regarda l'heure.

— Pas encore une heure ! J'aurais cru que le jour était proche... Allons ! il faut dormir... Dans l'état où je suis, je ne suis bon qu'à sauter d'un côté sur l'autre. Du bromure.

Il s'administra une dose de bromure. Il dormit bien.

III
Ces mots firent bondir le cœur d'Herbeline. Il crut qu'il palissait. Mais le concierge poursuivit d'une voix tranquille :

possibilité du suicide. Il s'en souvint. Ce fut un incroyable soulagement. Après le lever, ce soulagement s'accrut encore. Herbeline accepta la situation. Il se sentit même plus résolu que la veille. S'étant vêtu à la hâte, il avala une tasse de café très chaud, prit connaissance de son courrier. Et, tandis qu'il notait les visites à faire, il se dit :

« Pendant huit jours, je dois me considérer comme un homme accablé à la côte, ou me jettera sur un écueil... Mais je ne dois pas agir. »

Il alla voir ses malades. A dix heures et demie, il se présentait rue de Penthièvre.

— Monsieur, lui dit le concierge, j'ai fait ma déclaration... Avec tout ce que j'ai vu avant votre visite... Y paraît que la justice pourrait bien informer.

Ces mots firent bondir le cœur d'Herbeline. Il crut qu'il palissait. Mais le concierge poursuivit d'une voix tranquille :

presque de la satisfaction. Si la justice informait, eh bien ! au moins, il serait renseigné un peu vite !

— Vous avez bien fait ! dit-il, en quittant le concierge, qui se redressa dans sa gloire.

Avenue de Marigny, il trouva Mme Montaux accablée comme toujours, mais relativement contente ; la cérébrine avait, la veille, chassé la migraine, et la nuit n'avait point été mauvaise. Cependant, elle avait peur. Elle considérait le médecin avec de grands yeux palpitants. Et comme il l'interrogeait, elle devint tout à coup pâle et s'écria :

— Je vais mieux... J'avalerais les peptonés... Oui, je suis sûre aujourd'hui de les avaler...

— Madame, fit-il avec gravité... cela ne nuira pas au traitement...

— Ah ! fit-elle avec un cri, et soulevant ses mains débiles, n'est-ce pas, nous attendrons encore un jour ?

— Vous serez aussi incécise demain qu'aujourd'hui !

— Non, docteur... je vous le promets... demain je serai prête.

— C'est ce que vous m'avez déjà promis pour ce matin... Faut-il vous répéter que ce n'est rien... absolument rien... J'irai très lentement... si lentement que vous ne sentirez peut-être pas même la piqûre... Allons ! du courage... j'ai apporté un tube de sérum artificiel... Elle le regardait avec épouvante, terrassée, fragile, sans résistance ;

sa pauvre imagination de nerveuse centuplait l'image du péril, de la torture. Il fixait sur elle ses yeux gris, que l'émotion du crime rendait plus fixes et plus hypnotisants. Tout en tirant de sa trousse un transfuseur et un petit flacon, il disait :

— Il faudra vous procurer tout ceci... Peut-on avoir une lampe à alcool et de l'eau chaude ?

Ainsi que la veille, l'arrivée de Mlle Montaux fit diversion. La jeune fille salua gaiement le docteur et demanda :

— Eh bien ! maman est prête, n'est-ce pas ?

— Elle hésite... fit Herbeline. Céder à ses craintes, c'est prolonger de vingt-quatre heures une inquiétude dont elle sera la première à rire dans quelques minutes.

— Allons, maman, dit Madeleine avec un peu d'impatience... il faut croire le docteur.

Ces paroles réjouirent presque Herbeline. Et, sentant une ardeente confiance. Et, rien, dans ce moment d'horrible incertitude, ne pouvait lui faire autant de plaisir que la confiance : c'était comme un garant d'avoir une promesse d'impunité.

On avait apporté la lampe à alcool. Une femme de chambre demoura pour aider le docteur, et Madeleine partit en disant :

fine à la flamme, tiédi le sérum ; donne ses ordres à la femme de chambre, examina minutieusement le carré de peau mis à nu, choisit sa place et enfonce l'aiguille avec une hâte calculée. Il se releva après un bon moment. La malade tremblait de terreur, ses yeux viraient, elle poussait des plaintes faibles.

— Non, docteur... je vous en supplie... Attendez jusqu'à demain.

— Mais, c'est fait, madame !

— C'est fait ?... C'est fait ? Elle le regardait éblouie, incrédule, puis devant sa face grave :

— Ah ! que vous êtes adroit ! C'est de la magie, docteur... vous êtes un sorcier... Comme je regrette de n'avoir pas eu la foi... peut-être serais-je déjà sauvée...

— Vous le serez tout de même ! dit-il... Pourtant, ne vous attendez pas à un bien-être immédiat. Il faudra quelques jours avant que votre organisme « entre dans le train »... Ensuite, j'ose vous prédire un retour d'énergie, de la vivacité et de l'appétit... D'ailleurs, si vous le permettez, je repasserai ce soir... Je voudrais surveiller le traitement de très près...

Pendant qu'il parlait, Mlle Montaux, avertie par la femme de chambre, était revenue :

— Tout va bien ? demanda-t-elle. — Figure-toi que je n'ai presque rien senti... J'ai cru que ça commençait quand c'était déjà fait.

(A suivre)

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Table of stock market data including 'Fonds d'Etat', 'Crédit National', 'Crédit Foncier', 'Ville de Paris', and 'Valeurs étrangères'.

Chemins de fer

Table of railway fares and routes, listing various stations and their corresponding prices.

Bibliographie

L'OPINION Journal de la Semaine. Paruissant tous les Vendredis. Sommaire du N° 69 (Nouvelle série).

Michel). — Chronique Coloniale : René Laborie : Une ancienne colonie allemande appartenant à la France : le Togo. — Voyages : Thierry Sandre : Ouargla-du-Sahara. — Revue de Revues : Bourse.

LAROUSSE MENSUEL

Sommaire du N° 212 (Octobre 1924). Adrenaline, par le Dr Laumonier. — Boulisterie mécanique, par M. J.-J. Verdier. — Degas, par M. Claude Barjac. — Théodore Dubois, par M. André Ceuroy. — Esquisses martiniquaises, par M. Louis Coquelin. — Production et consommation de l'étain, par M. Camille Meillac. — Histoire de la langue française, par M. Albert Dauzat. — La maréchale de Luxembourg, par M. Emile Magne. — Le Moyen-Age, par M. Pierre Rain. — Les primitifs de la musique française, par M. Tristan Leclère. — Ombres en relief, par M. Pierre Monnot. — Paris, de sa naissance à nos jours, par M. Maxime Petit. — Régime fiscal du petit commerce et de la petite industrie, par M. Max Legrand. — Ronsard, sa vie, son œuvre, par M. Claude Barjac. — Droits et institutions de la Russie soviétique, par M. Max Legrand. — 62 gravures. — Le numéro, 3 fr. En vente chez tous les libraires et Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris (6°).

Chemin de fer de Paris à Orléans

Relations directes entre Paris-Quai d'Orsay et Barcelone par Limoges-Toulouse-Narbonne. Billets directs simples et d'aller et retour (1°, 2° et 3° classes). Enregistrement direct des bagages. Voitures directes. — Wagons-Lits. — Wagons-Restaurant. Express. — Départ Paris-Quai d'Orsay 21 h. 15 (Wagon-Lits et Voitures directes toutes classes de Paris à Port-Bou). Arrivée Barcelone 19 h. 25 (voitures de luxe sur le parcours espagnol) ou 22 h. 24 (2° et 3° classes). Express. — Départ Paris-Quai d'Orsay 9 h. 50 (toutes classes et wagon-restaurant de Paris à Toulouse). Arrivée Barcelone 7 h. 56 (1° et 3° classes sur le parcours espagnol). Voyages en Portugal. Il est délivré au départ de Paris-Quai d'Orsay : Des billets simples et aller et retour individuels en 1°, 2° et 3° classes ; a) Pour Lisbonne-Rocio, Porto-Campanha, Guarda, Pampilhosa, Entroncamento et Coimbra, via Fuented'Onoro-Villarformoso ; b) Pour Lisbonne-Rocio, Entroncamento, Coimbra et Porto Campanha, via Madrid-Valencia d'Alcantara ;

c) Pour Porto-Sao Bento, via Barca d'Alba. Durée de validité des billets simples, 9 jours ; des billets d'aller et retour individuels, 45 jours. Train rapide de luxe quotidien « Sud Express » entre Paris-Quai d'Orsay et Lisbonne. Il est rappelé que les paquebots de la ligne Bordeaux-Maroc de la Compagnie Générale Transatlantique font maintenant escale à Lisbonne ; l'attention du public est attirée sur l'intérêt que présente cet itinéraire pour les voyages à destination ou en provenance du Maroc. Lisbonne est également port d'escale des paquebots de la Compagnie Sud Atlantique à destination de l'Amérique du Sud, en provenance de Bordeaux.

Mise en vente d'Affiches Artistiques Grands Châteaux de la Loire Amboise, Blois, Chambord, Chantonnay, Chenonceaux, Langeais, Saumur, Ussé, Villandry. Sites et Monuments de la Côte Sud de Bretagne Audierne, Douarnenez, Le Faouët. Paysages des Monts d'Auvergne et des Pyrénées Lac Chambon, Plomb du Cantal, Puy Mary, Cauterets, Luchon, Cité de Carcassonne. Vieilles Villes et Bourgades d'entre Loire et Garonne Albi, Bagnac, Limoges, Rocamadour, Vallon d'Autoire. Vues du Maroc et d'Espagne Une porte à Fès, Pont de Tolède. Ces affiches sont mises en vente au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert à Paris, au prix de 4 francs l'exemplaire (frais de port, 0 fr. 20 par affiche, en sus). Réduction aux Membres de l'Enseignement.

L'Amérique du Sud Via Bordeaux Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux. Sur présentation d'un billet de passage des Compagnies Sud-Atlantique et Chargeurs-Réunis, conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixé pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement. Dans le sens du retour, les bagages à destination de Paris peuvent être

enregistrés directement au port d'embarquement ou à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux. La visite de ces bagages par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay, et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à l'aller, la traversée de Bordeaux.

Facilités pour la livraison à domicile des bagages dans Paris. Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide

des dits bagages, à le faire connaître dès la gare de départ. A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai-d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commande de livraison et, le cas échéant, leurs clés s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'Octroi. Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.

Imp. COURSLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des : ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles. MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants. MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose. ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique. NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL et le Corps Médical Le D' ORTEL Ancien Externe des Hôpitaux de Paris Docteur en Médecine de la Faculté de Paris écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre. Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant. La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâtes colorées. Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie. Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Regis. Com. Cahors, N° 52. Prix du flacon : 10 francs. — Grandeur unique.

SERVICE D'ÉTÉ 1924

Large table of railway timetables for the Cahors region, including routes from Paris to Toulouse, Cahors to Libos, and various local services.